

Paris le 20 novembre 2011

Intersyndicale des personnels de direction lycées généraux, technologiques et professionnels du MAAPRAT (Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoires).

Communiqué de presse

L'exaspération des proviseurs des lycées agricoles s'exprime publiquement

Texte

Les personnels de direction de l'enseignement agricole public veulent alerter l'opinion publique sur la dégradation des conditions d'exercice de leur fonction. Tout le monde loue la qualité de notre enseignement, ses capacités de remédiation et son innovation pédagogique. Pourtant, la baisse systématique des moyens rend de plus en plus difficile la mise en œuvre des enseignements obligatoires et nous met dans l'obligation de réduire les options facultatives et nos spécificités, marqueur de notre enseignement. La suppression drastique sans discernement des postes administratifs, les équipes de direction incomplètes rendent le quotidien de plus en plus difficile.

Pour autant, nous continuons à nous battre pour assurer l'ensemble de nos missions malgré l'adversité.

Les différences récurrentes de statut avec nos collègues de l'Éducation Nationale sont de moins en moins supportables. Nous demandons la juste considération de notre travail et de notre fonction en exigeant la parité statutaire avec l'Education Nationale. L'ensemble des organisations syndicales des proviseurs avec le soutien de l'association nationale des proviseurs de l'enseignement agricole public ont déposé un préavis de grève à compter du 21 novembre 2011.

L'intersyndicale.

Pour information : cette intersyndicale regroupe le SNETAP-FSU, FO, la CFDT et l'UNSA. Elle a reçu le soutien de l'Association Nationale des proviseurs de l'Enseignement Agricole Public.

Contact : Pierre CHERET 06 77 73 53 70